

Commune de Vérossaz

ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE DU LUNDI 1 DECEMBRE 2025

Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux citoyen(e)s présent(e)s, le Président déclare l'assemblée primaire municipale ouverte. Il précise qu'elle a été convoquée dans les délais légaux, soit 20 jours avant la date de la séance par affichage au pilier public.

Il mentionne que quatre citoyens se sont excusés soit : Philippe Barman, Philippe Sallin ainsi que Damaris Pirolet.

Il est également rappelé que cette assemblée est enregistrée afin de faciliter l'établissement ultérieur du procès-verbal.

Le Président demande à Mme Giliane Galley et M. Hervé Planchamp de fonctionner comme scrutateurs.

La liste des présences comprend 64 citoyennes et citoyens.

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

Procès-verbal de l'Assemblée du 25.08.2025

Le PV de l'assemblée primaire du 16 décembre 2024 est approuvé par vote à main levée, sans avis contraire et deux abstentions. Le Président rappelle que dorénavant le procès-verbal des assemblées primaires, conformément à la décision du 19 décembre 2022, sont publiés sur le site internet et pas lu en assemblée primaire.

Sondage à la population

Le Président relate en détail les résultats du sondage et remercie celles et ceux qui ont pris un peu de temps pour ce effectuer ce dernier. Il précise que ce sondage permettra au Conseil Municipal d'avoir une ligne directrice dans de nombreux domaines pour ces prochaines années.

Le Président présente les investissements prévisibles pour les années 2026 à 2035 (non exhaustifs)

locaux administrations		X											
réfection magasin		X											
NEST - programme contrôle des habitants		X											
Numérisation archives communales													
réfection bâtiment adm. Actuel			X										
Réparation bloc scolaire	X	X	X	X	X								
nlle salle de gym				X									
NIles salles de classe					X								
Eclairage public - éclairage Noël	X	X											
Chemin des cases	X	X											
Type investissement	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035			
Pont de la Teune		X											
Zone Chétillon 1				X									
Bâtiment FC Vérossaz						X							
Aménagement UAPE					X								
Zone parking						X	X						
Eclairage public		X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Urbanisme		X	X	X									
Réfection route cantonales	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
mise en conformité trottoirs	X												
Réfection route communales	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
remise en état parcelle 107	X												
Chemin du Pétolet	X												
Refaction route forestières	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Equipement nouveaux employés communaux	X												
Eclairage public									X				

Type investissement	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Adduction d'eau 2	X									
EC parcelle Woodea	X									
Déplacement conduite parcelle 47/48/49 (derrière la magasin)	X									
Campagne détection de fuite	X									
changement compteurs eau	X	X	X							
réfection EZ & EC secteur Bassex	X									
Participation EU à Vésenaud	X									
Les Haussex, remplacement conduite et équipement du projet										
Dammont	X									
Réfection du réseau EC	X	X	X							
Remise à jour du règlement d'évacuation des eaux EC + EU					X					
PGEE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Entretien torrents	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
RCCZ - PAZ honoraires	X									
Inventaire patrimoine bâti	X									
Futuro Step			X							
ETC.....										

Une question est posée : Il n'y a pas du tout de participation de la commune par rapport au téléphérique ?

Le Président répond : La participation demandée aux communes pour le téléphérique est de 1/6^{ème} de l'investissement total. La question est encore en suspens de savoir qui de Vérossaz ou St-Maurice devra payer la plus grosse participation étant donné que le projet a été initié par la Bourgeoisie de St-Maurice.

Suite de la question par l'habitante : Est-ce qu'il n'est pas judicieux de le mettre dans l'investissement ? Le Président répond qu'il le rajoutera.

Le Président présente la planification financière pour les années 2026 à 2030

Le Président informe des investissements 2026 à 2035. Il précise que les mots clés pour ces cinq prochaines années seront sans conteste :

- Rattrapage
- Phase d'investissement
- Endettement

Le Président informe de la planification financière de 2026 à 2030

Le Président précise qu'il est important de relever que les investissements cités dans cette planification sont avant tout axés sur les investissements obligatoires à faire pour rattraper le retard pris pour le maintien en bon état et la rénovation des infrastructures souterraines notamment.

Mis à part les investissements 2026, les investissements qui figurent dans cette planification financière doivent encore faire l'objet de discussions au sein du Conseil. Ils peuvent encore évoluer tant en terme planification temporelle qu'en terme de montants à investir.

Dans tous les cas, les projets d'investissements importants feront encore l'objet de présentations en assemblée primaire pour acceptation.

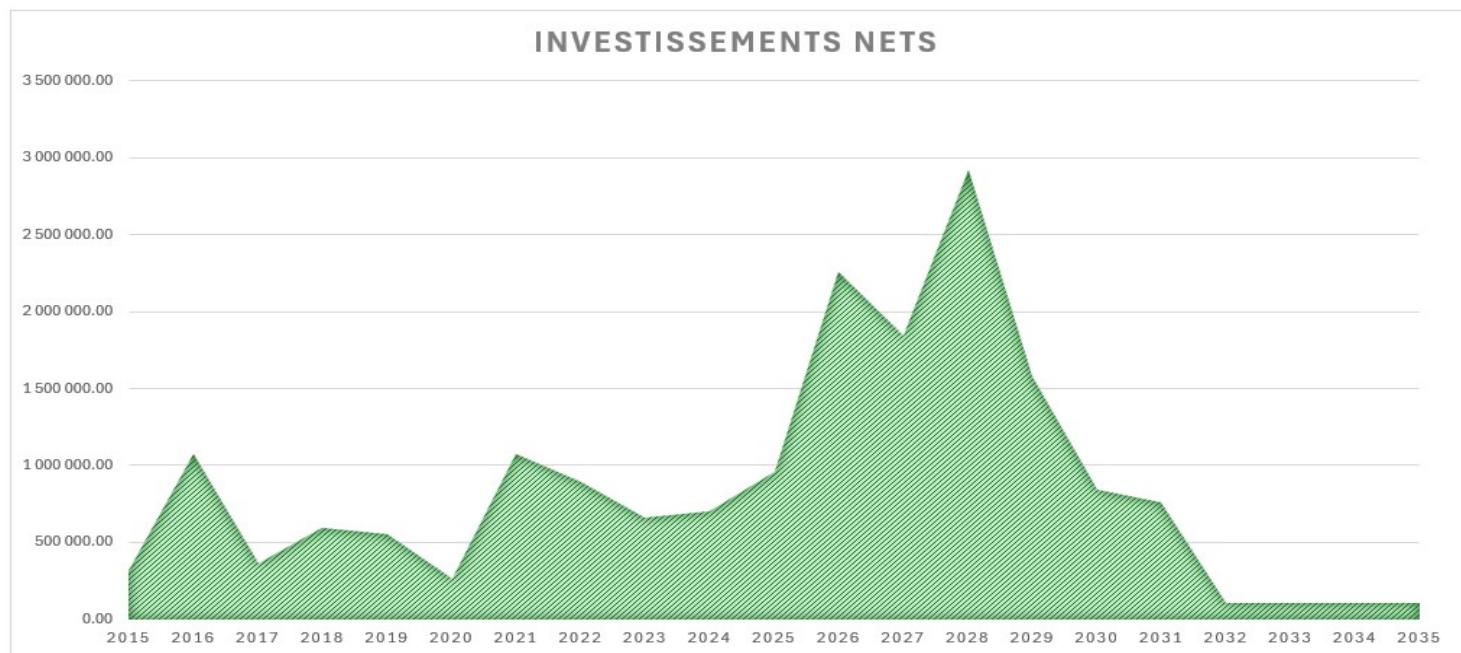
Il ressort de l'analyse du budget 2026 qu'il ne faudrait pas dépasser le montant de CHF 1.3 mio d'investissement par année pour maintenir le résultat financier annuel de la Commune à CHF 0.00.

L'investissement prévu pour les 5 prochaines années se montera à environ CHF 9.1 mio ou autrement dit à une moyenne annuelle de CHF 1.84 mio par an. Cet excédent d'investissement d'environ CHF 0.5 mio par an devrait en partie être compensé par l'augmentation des recettes fiscales générées par l'augmentation de la population, à savoir environ CHF 250'000.- par an pour 100 habitants supplémentaires. Notons encore que, sur la base des éléments connus à ce jour, les investissements prévus jusqu'en 2035 seraient d'environ 12,5 mio soit une moyenne annuelle de CHF 1.25 mio.

La stratégie d'investissement présentée reste raisonnable et tout à fait envisageable. Elle pourrait être toutefois fortement influencée par les éléments principaux suivants :

- ▶ Fusion ou pas avec une autre commune
- ▶ Agrandissement ou pas de l'école et création ou pas d'une nouvelle salle polyvalente
- ▶ Réfection du magasin actuel ou construction d'un nouveau bâtiment
- ▶ Maintien et réfection (voir agrandissement) de l'administration communale actuelle ou construction d'un nouveau bâtiment
- ▶ Mise en place d'une crèche communale

Le Président donne des informations sur les projections d'investissement de 2026 à 2035



Une question est posée : Est-ce que c'est réaliste de n'investir plus rien à la fin du graphique.

Le Président répond : Non. C'est une bonne remarque, simplement c'est qu'il est difficile de prévoir les besoins pour la période 2032 –2035 . Il précise aussi que comme tous les investissements prioritaires devraient avoir été réalisés en 2032, les investissements à faire seront certainement aussi plus raisonnables Il relève que les plus gros investissements à faire ces prochaines années seront :

- Le plan général des évacuations des eaux qui s'étalera sur plusieurs années.
- Un éventuel agrandissement de l'école et/ou une nouvelle salle de gym
- La réfection de notre réseau d'eau souterrain aussi qui pose quand même certains problèmes avec les vieilles conduites en Eternit que nous avons à gauche à droite qui explosent et il va falloir les changer.

Une autre question est posée : Dans les 9.1 mio que tu citais avant sur les cinq prochaines années, sont déjà compté la réfection de l'école etc...

La réponse du Président est oui, je vous ai mis les investissements nets, dans le sens qu'il y a des subventions si je prends l'exemple de l'école qui sont de l'ordre de 30 % donc si on investit 3 mios c'est 2 mios à la charge de la commune car nous avons 1 mio de subvention mais je les ai intégrés oui.

Ces investissements ont été intégrés dans le graphique et il espère qu'à l'horizon 2033, le gros de ces investissements sera réalisé. Ensuite, les autorités qui seront en place à cette période verront l'avenir avec un peu plus de sérénité.

	Total	2026	2027	2028	2029	2030
0. Administration générale	1 377 000.00	77 000.00	1 300 000.00	0.00	0.00	0.00
réaménagement local du feu		21 000.00				
NEST - programme contrôle des habitants		56 000.00				
locaux administrations			600 000.00			
réfection magasin			200 000.00			
réfection bâtiment adm. Actuel			500 000.00			
subventions & participations						
1. sécurité publique	0.00					
2. enseignement & formation	5 135 000.00	75 000.00	15 000.00	3 515 000.00	1 515 000.00	15 000.00
Réparation bloc scolaire		75 000.00	15 000.00	15 000.00	15 000.00	15 000.00
nlle salle de gym				3 500 000.00		
nlles salles de classe					1 500 000.00	
subventions & participations						-450 000.00
3. culture & loisirs	475 000.00	280 000.00	110 000.00	50 000.00	0.00	35 000.00
Eclairage public - éclairage Noël		15 000.00	10 000.00			
Chemin des cases		100 000.00	100 000.00			
Pont de la teune NET		165 000.00				
Aménagement Chétillon				50 000.00		
Buvette Chétillon						35 000.00
subventions & participations						
4. santé	0.00					
5. prévoyance sociale	0.00					
6. trafic	980 000.00	325 000.00	145 000.00	130 000.00	230 000.00	150 000.00
Réfection route cantonales		95 000.00	40 000.00	40 000.00	40 000.00	40 000.00
mise en conformité trottoirs		30 000.00				
Réfection route communales		15 000.00	30 000.00	30 000.00	30 000.00	30 000.00
Chemin du Pétolet		15 000.00				
Refection route forestières		100 000.00	35 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00
Equipement nouvel employé communal		70 000.00				
Eclairage public			10 000.00	10 000.00	10 000.00	10 000.00
Urbanisme			30 000.00	30 000.00	30 000.00	
Zone parking					100 000.00	50 000.00
subventions & participations						

Une question est posée : Maintenant on parle d'investir pour renforcer les ponts du Mauvoisin pour amener du bétail à Ceintaneire, si ceux de Salanfe nous demandent un jour de faire un pont pour descendre en bas aux Cases à St_maurice, ça fera boule de neige et a un moment donné...

Le Président répond : C'est une question à laquelle je n'avais pas pensé, après là c'est simplement que nous avions de toute façon l'obligation de maintenir le passage pour le chemin pédestre du tour des Dents du Midi, donc de toute façon on devait refaire ces ponts. Si les exploitants de Salanfe viennent nous faire une demande, on étudiera la situation sur le moment.

Un habitant intervient et précise que le Pont des Cases a été refait qu'il est neuf et qu'il ne sera rien demandé, pas de soucis.

Le Président présente ensuite le reste de la planification financière.

	Total	2026	2027	2028	2029	2030
7. protection & aménagement de l'environnement	3 274 000.00	1 849 000.00	370 000.00	380 000.00	330 000.00	345 000.00
Adduction d'eau 2		900 000.00				
EC parcelle Woodea		155 000.00				
Déplacement conduite parcelle 47/48/49		106 000.00				
Campagne détection de fuite		30 000.00		30 000.00		20 000.00
changement compteurs eau		21 000.00		20 000.00		10 000.00
réfection EZ & EC secteur Bassex		220 000.00				
Participation EU à Vésenaud		80 000.00				
Les Haussx, remplacement et équipement du projet Dammont		50 000.00				
Réfection du réseau EC		110 000.00				
Remise à jour du règlement d'évacuation des eaux EC + EU		10 000.00				
PGEE		45 000.00	300 000.00	300 000.00	300 000.00	300 000.00
Entretien torrents		70 000.00				
RCCZ - PAZ honoraires		30 000.00				
Inventaire patrimoine bâti		22 000.00				
Entretien torrents			30 000.00	30 000.00	30 000.00	15 000.00
Futuro Step			40 000.00			
<i>subventions & participations</i>	<i>-385 500.00</i>	<i>-145 500.00</i>	<i>-60 000.00</i>	<i>-60 000.00</i>	<i>-60 000.00</i>	<i>-60 000.00</i>
8. économie publique	0.00					
<i>subventions & participations</i>	<i>0.00</i>					
Investissements bruts		2 606 000.00	1 940 000.00	4 075 000.00	2 075 000.00	545 000.00
<i>subventions & participations</i>		<i>-345 250.00</i>	<i>-105 000.00</i>	<i>-1 110 000.00</i>	<i>-510 000.00</i>	<i>-60 000.00</i>
Investissements nets		9 110 750.00	2 260 750.00	1 835 000.00	2 965 000.00	1 565 000.00

Récapitulation des investissements nets	2026	2027	2028	2029	2030
0. Administration générale	1 377 000.00	77 000.00	1 300 000.00	0.00	0.00
1. sécurité publique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2. enseignement & formation	3 635 000.00	75 000.00	15 000.00	2 465 000.00	1 065 000.00
3. culture & loisirs	294 250.00	144 250.00	65 000.00	50 000.00	0.00
4. santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5. prévoyance sociale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6. trafic	916 000.00	261 000.00	145 000.00	130 000.00	230 000.00
7. protection & aménagement de l'environnement	2 888 500.00	1 703 500.00	310 000.00	320 000.00	270 000.00
8. économie publique	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	9 110 750.00	2 260 750.00	1 835 000.00	2 965 000.00	1 565 000.00

Une question est posée : Tu es passé un peu vite sur enseignement et formation et je voulais savoir il y a eu l'introduction de l'éducation numérique et il n'y a rien qui est mis au budget. Je ne sais pas comment sont équipées les classes actuellement ?

Mme Daurelle répond à cette question : Les classes de Vérossaz sont bien équipées déjà, nous avons encore deux ans pour répondre aux exigences du Canton. Les seules classes qui n'ont pas encore un ordinateur par élève sont les 7-8 H mais ils en ont quand-même un PC pour deux et cela suffit pour l'instant. Nous en avons reçu via le CO de St-Maurice et ils ont été répartis dans les petites structures primaire des villages au prorata des élèves. Au fur et à mesure on se rééquipe aussi avec ce qui devient vieux pour le CO et on est dans le tir.

La suite de la question est : On a un budget de 70'000.- par année il n'y a pas de soucis ?

Mme Daurelle répond : C'est-à-dire que le budget scolaire fait office d'un décompte séparé que le Conseil approuve que nous ne présentons pas forcément là. Mme Daurelle précise qu'elle l'a en sa possession et que si la personne veut le consulter il y a la possibilité. Cette proposition est refusée par la personne.

Le Président reprend la parole : Il précise que le budget scolaire fait partie comme l'a précisé Mme Daurelle d'un budget à part et le montant du budget est retrouvé dans les diverses positions comptable du budget de fonctionnement, le montant total est pour 2026 de CHF 93'250.- contre CHF 92'960.- en 2025.

Une nouvelle question est posée : Je vois projet de salle de gymnastique en 2028 cela va dépendre du téléphérique ?

Le Président répond : Non pas forcément, encore une fois la liste des investissements a été établie de façon très arbitraire et elle devra faire l'objet d'une planification plus précise par le Conseil Municipal.

Une suite à la question : Mais il y a une influence aussi avec une fusion ou pas ?

Le Président répond : Je pense que la fusion a une plus grosse importance que l'arrivée ou non du téléphérique. Si nous parlons de fusion, la priorité des investissements à faire ne sera certainement pas la même que si nous ne parlons pas de fusion. En effet, tant au niveau de la temporalité et des montants figurant dans la planification présentée ici, les choses vont encore changer et cela sujet va à être traité par le Conseil Municipal début janvier 2026 déjà.

Une question est posée : On voit que dans un futur plutôt proche soit 2026 – 2027 on parle de réfection du magasin, on parle éventuellement du la réfection du bâtiment scolaire donc est-ce qu'on ose dire que vous prenez gentiment la direction de rénover l'existant ou est-ce que vous avez aussi la réflexion d'éventuellement rassembler notamment commune, magasin et peut-être l'école, la crèche, est-ce qu'il y a eu l'idée peut-être de changer de place et de rassembler pour simplifier ?

Le Président répond : En toute honnêteté nous ne sommes pas allés jusque-là dans la réflexion, je vais être honnête, c'est moi qui ai mis les montants avec une estimation arbitraire. Comme déjà expliqué, il y a des choses qui vont changer au niveau temporalité. Des discussions auront lieu de manière élargie. Ces chiffres sont donnés de façon générale sur le budget du futur de la commune et ils vont encore varier.

Une question est posée : Exécutif CHF 90'050.-, est ce que nous pouvons connaître les salaires des conseillers et du Président ?

Le Président répond : Oui, ils n'ont pas changé. Ce qu'il faut savoir c'est qu'au niveau de l'exécutif, dans les salaires, il y a une ventilation qui est faite dans diverses positions comptables pour répartir les coûts. Dans le sens qu'une secrétaire va travailler pour divers dicastères, donc il est nécessaire d'imputer les coûts de façon équitables dans les divers dicastères. En ce qui me concerne, je n'ai rien à cacher, j'ai le même salaire que l'ancienne Présidente, il était de CHF 60'000.- brut par année pour un taux d'occupation de 45 %. Au niveau des conseillers on a des revenus qui varient entre CHF 13'000.- et 15'000.-. Le Président précise que les chiffres donnés pour les salaires sont réels mais ce n'est de loin pas le cas pour les taux d'occupation bien supérieurs.

Une question est posée : C'est quoi les revenus au niveau juridique ?

Le Président répond : Plus de recettes sont prévues en raison de l'augmentation des actes cadastraux qui sont des frais que nous refacturons.

Une question est posée : Défense, le point 16 c'est quoi ?

Le Président : il s'agit de la protection civile etc... le point 16. Ce sont des montants imposés par la Canton qui concerne des participations à des pots communs.

Le Président présente les indicateurs financiers

Principaux indicateurs financiers

L'endettement moyen net prévisible à fin 2026 sera encore considéré comme bon, mais devrait considéré comme suffisant pour les années suivantes.

	Compte	Budget	Budget	
1. Taux d'endettement net (I1)	2024	2025	2026	Moyenne
Dette nette en % des revenus fiscaux	22.5%	84.4%	172.8%	92.6%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

Principaux indicateurs financiers

Notre degré d'autofinancement tend à se dégrader en raison des investissements importants que nous devons faire dans le domaine de infrastructures.

	2024	2025	2026	Moyenne
2. Degré d'autofinancement (I2)	55.9%	25.1%	13.2%	24.0%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

Principaux indicateurs financiers

Dans les éléments positifs, relevons que notre dette moyenne brute sera encore raisonnable à fin 2026.

	2024	2025	2026	Moyenne
4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	85.3%	124.1%	168.0%	126.4%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

Principaux indicateurs financiers

La dette moyenne nette par habitant restera considérée comme moyenne à fin 2026.

	2024	2025	2026	Moyenne
7. Dette nette 1 par habitant (I7)	592	2209	4121	2351

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

Principaux indicateurs financiers

Le taux d'autofinancement moyen sera considérée comme mauvais à fin 2026.

8. Taux d'autofinancement (I8)	2024	2025	2026	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	10.2%	13.0%	7.5%	10.2%
Valeurs indicatives				
> 20%	bon			
10% – 20%	moyen			
< 10%	mauvais			

Le Président présente les comptes de fonctionnement

ADMINISTRATION GENERALE

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTES 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	551 008.00	15 000.00	478'762.00	11'300.00	535,518.63	26,244.60
011	Légitatif	1 900.00		2'300.00		1,664.10	
012	Exécutif	90 050.00		93'050.00		92,753.40	
022	Services généraux	391 578.00	15 000.00	354'952.00	11'300.00	409,803.48	26,244.60
029	Immeubles administratifs	65 480.00		28'460.00		31,297.65	

Les charges de l'administration générale sont stables par rapport au budget 2025.

022.3010.00 Traitement du personnel : Les coûts salariaux administratif pour l'année 2026 sont en augmentation en raison de l'augmentation contractuelle des salaires et en raison du maintien d'un renfort en tout cas jusqu'à fin juin 2026.

022.3153.00 Frais informatique y.c. matériel : Les frais informatiques sont en baisse en raison d'une simplification de l'infrastructure.

029.3300.40 Amortissements : Les amortissements sont en hausse en raison d'investissements importants prévus en 2026. L'amortissement passera ainsi de CHF 18 755,00 à CHF 53 820.00

SECURITE PUBLIQUE

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTES 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE / DEFENSE	202 925.00	40 500.00	176'990.00	51'000.00	178,200.57	37,204.77
11	Sécurité publique	73 715.00		73'090.00		72,572.70	96.00
12	Justice	34 100.00		27'900.00		25,764.80	
14	Questions juridiques	24 200.00	27 500.00	18'100.00	37'500.00	27,806.00	23,070.17
15	Service du feu	63 820.00	13 000.00	51'100.00	13'500.00	46,694.52	14,038.60
16	Défense	7 090.00		6'800.00		5,362.55	

122.3132.06 Honoraies curateurs et divers : Les honoraires des curateurs sont malheureusement revus à la hausse pour un montant supplémentaire de CHF 6000.00 environ.

140.4240.12 Remboursement MAJ documents cadastraux : Dans le domaine des MAJ des documents cadastraux, une baisse des recettes d'environ CHF 10'000.00 est à prévoir en raison de la baisse des mises à jour liées aux hoiries encore existantes par rapport au budget 2025.

150.3120.02 Electricité et chauffage local du feu : Concernant l'électricité et le chauffage du local du feu, la présence d'employé communaux aura pour effet une augmentation des charges d'environ CHF 3000.00

150.3632.12 Participation au CSI-A Monthey et env. : La participation au CSI-A Monthey et env. sera en forte augmentation en raison d'une professionnalisation du service avec l'introduction de personnes présentes en permanence. L'augmentation est estimée à CHF 13000.00 supplémentaires par année.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTES 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FORMATION	1 043 232.00	26 230.00	1'083'874.00	32'600.00	1,073,686.01	49,058.55
21	Scolarité obligatoire	1 008 432.00	15 730.00	1'050'424.00	21'600.00	1,040,552.91	39,426.55
22	Ecole spécialisées	9 000.00		8'800.00		8,394.20	
23	Formation professionnelle	13 000	7 000.00	12'000.00	7'000.00	12,106.00	6,053.00
25	Ecole de formation gén.	11 000.00	3 500.00	11'000.00	4'000.00	11,033.00	3,579.00
29	Autres systèmes éducatifs	1 800.00		1'650.00		1,599.90	

212.3110.00 Achat de mobilier et machines de bureau : Un achat de mobilier et de matériel plus important explique l'augmentation qui passe de CHF 2 270,20 à CHF 6000.00 environ pour 2026.

212.4631.00 Subv. cant. matériel scolaire & sport : une baisse de environ CHF 6000.- des subventions est à noter

213.3612.00 Frais écolage CO: les frais sont en baisse en raison d'une baisse des élèves qui seront au CO

213.3631.00 Traitement degré CO : le traitement du degré CO devrait passer les coûts annuels de CHF 146 015.30 en 2024 à CHF 125 280.00 en 2026.

217.3144.00 **Entretien des bâtiments** : l'entretien interne devrait baisser d'environ CHF 5'000.00 environ pour les frais courants. A noter dans ce domaine que des frais plus importants sont prévus au travers des investissements.

217.3144.01 **Entretien extérieur des bâtiments** : aucun frais n'est prévu dans ce domaine pour les frais courants. A noter que des frais plus importants sont prévus au travers des investissements.

219.3631.02 **Traitemet direction des écoles** : conformément au budget reçu de l'Etat du Valais, le budget 2026 prévoit une augmentation d'environ CHF 4'000.00 par rapport à 2024.

CULTURE, LOISIRS ET CULTE

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTE 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS ET EGLISE	114 737.00	6 600	141'105.00	7'050.00	161,013.90	6,300.00
32	Culture, autres	19 897.00		17'910.00		23,039.75	
33	Médias	2 700.00		2'650.00		2,691.00	
34	Sport et loisirs	14 700.00	6 600.00	43'345.00	7'050.00	57,913.15	6,300.00
35	Eglises et affaires religieuses	77 440.00		77'200.00		77,370.00	

341.3144.02 **Entretien stade et buvette de Chétillon** : aucun montant ne figure dans cette rubrique au budget pour 2026 en raison de l'attribution de ces coûts au poste des travaux publics (salaires employés TP). A fin 2026, une ventilation des coûts des travaux publics sera effectuée en fonction des heures consacrées pour ce poste et le montant ad hoc sera attribué en conséquence.

342.3010.00 Traitement du personnel

342.3050.00 Cotisations AVS/AI/AC

342.3054.00 Cotisations CIVAF

342.3141.01 Entretien des chemins pédestres et VTT

342.3144.03 Entretien couvert de Chétillon

342.3144.04 Entretien Observatoire de Mabilien

Aucun montant ne figure au budget pour 2026 dans ces rubriques en raison de l'attribution de ces coûts au poste des travaux publics (salaires employés TP). A fin 2026, une ventilation des coûts des travaux publics sera effectuée en fonction des heures consacrées pour ces postes et le montant sera attribué en conséquence.

SANTE

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTE 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE	172 400.00		167'375.00		154,980.00	
41	Hôpitaux, homes spécialisés	74 000.00		71'500.00		66,376.35	
42	Soins ambulatoires	61 000.00		60'000.00		57,700.75	
43	Prévention	23 500.00		23'000.00		19,504.40	
49	Santé publique	13 900.00		12'875.00		11,398.50	

Les frais sont stables ou en très légère augmentation par rapport au budget 2025.

PREVOYANCE SOCIALE

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTE 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	PREVOYANCE SOCIALE	484 474.00	128 789.00	434'386.00	89'680.00	483,900.52	123,194.85
52	Invalidité	105 000.00		95'900.00		104,193.15	
53	Vieillesse et survivants	59 500.00	3 000.00	55'000.00	3'000.00	58,513.50	3,091.40
54	Famille et jeunesse	224 774.00	94 789.00	220'061.00	86'680.00	220,804.90	88,746.60
57	Aide sociale et domaine de l'asile	92 200.00	31 000.00	60'425.00		97,888.97	31,356.85
59	Actions entraide en Suisse	3 000.00		3'000.00		2,500.00	

523.3631.10 Particip. Institutions sociales (homes) : Le budget 2026 a été adapté selon les directives cantonales et présente une augmentation d'environ CHF 10'000.00 par rapport au budget 2025.

TRAFIC

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTE 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	609 714.00	4 500.00	482'840.00	4'150.00	457,657.14	5,055.75
613	Routes cantonales	163 100.00	4 000.00	113'000.00	4'000.00	125,908.15	4,389.75
615	Routes communales	429 114.00		356'840.00		315,321.09	
616	Parking		500.00		150.00		100.00
62	Transports publics		5 000.00	13'000.00		16,427.90	566.00

613.3660.10 Amortissement : La participation aux routes cantonales sera plus importante que d'habitude avec une augmentation d'environ CHF 50'000.00 par rapport au budget 2025.

615.3010.00 Traitement du personnel

615.3050.00 Cotisations AVS/AI/AC

615.3052.00 Cotisations LPP

615.3053.00 Cotisations assurances accidents

615.3054.00 Cotisations CIVAF

615.3055.00 Cotisations indemnités journ. Maladie

L'engagement prévu de deux forces de travail à 100% pour les travaux publics justifient l'augmentation significative dans ces postes du budget. Il est à noter que ces frais seront ventilés à fin 2026 en fonction des heures effectuées pour chaque dicastère.

615.3141.05 Entretien des routes forestières : divers travaux pourront être effectués par les 2 employés des travaux publics diminuant ainsi les coûts générés par des mandats externes.

615.3300.10 Amortissement : les investissements prévus dans ce domaine ont pour conséquence un amortissement supplémentaire d'environ CHF 40'000.--

Comptes fonctionnement		Comptes 2021	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Budget 2025
217.3144.01	Entretien extérieur des bâtiments	0.00	3 037.60	8 210.40	10 807.30	18 400.00
341.3144.02	Entretien stade de Chétillon	4 991.90	13 344.60	13 822.70	24 109.55	12 500.00
342.3141.01	Entretien des chemins pédestres et VTT	6 244.55	5 425.70	24 173.40	20 522.30	8 000.00
342.3144.03	Entretien couvert de Chétillon	1 709.10	1 007.75	2 978.45	1 233.45	3 100.00
342.3144.04	Entretien Observatoire de Mabilien	146.05	146.00	159.10	157.70	200.00
615.301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	28 904.90	33 265.90	43 739.05	49 846.95	47 430.00
615.3141.03	Entretien des routes et places	22 894.95	27 945.40	32 651.90	28 841.30	38 400.00
615.3141.05	Entretien des routes forestières	0.00	24 451.15	12 717.80	35 628.25	70 000.00
710.301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	2 000.00	2 750.25	2 000.00	2 000.00	2 000.00
730.301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	6 722.10	5 563.85	9 310.35	9 153.85	9 300.00
741.3142	Entretien des ouvrages d'aménagement des cours d'eau	21 347.25	37 286.28	12 919.45	37 280.45	13 500.00
771.3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	638.25	1 386.25	1 313.65	3 485.25	1 600.00
		Totaux	95 599.05	155 610.73	163 996.25	223 066.35
		Equivalent temps plein (ETP)	1.37	2.22	2.34	3.19
Part salariale communale			37 627.00	41 580.00	55 049.40	61 000.80
Montants sous-traités			57 972.05	114 030.73	108 946.85	162 065.55
						165 700.00

Bilan & prévisions entretien 2020-2026	2020		2021		2022		2023		2024		2025		2026		
	CO	COi	CO	COi	CO	COi	CO	COi	CO	COi	CO	COi	CO	COi	
342.3141.01 / 342.5010.03	Chemins pédestres	11 611.79	0.00	3 244.55	0.00	5 425.70	0.00	24 173.40	0.00	20 522.30	170 000.00	8 000.00	190 000.00	0.00	265 000.00
615.5010.02 / 615.3141.05	Routes forestières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	44 144.00	6 897.45	0.00	0.00	150 000.00	0.00	100 000.00	0.00	100 000.00
Totaux		11 611.79	0.00	3 244.55	0.00	5 425.70	44 144.00	31 070.85	0.00	20 522.30	320 000.00	8 000.00	290 000.00	0.00	365 000.00

PROTECTION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTES 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT TERRITOIRE	823 660.00	772 460.00	620'890.00	577'540.00	595,008.93	560,506.83
71	Approvisionnement en eau	471 950.00	471 950.00	298'040.00	298'040.00	240,338.03	240,338.03
72	Traitement eaux usées	103 000.00	103 000.00	103'000.00	103'000.00	103,806.35	103,806.35
73	Gestion des déchets	179 010.00	179 010.00	150'500.00	150'500.00	151,632.85	151,632.85
74	Aménagements	22 180.00		17'490.00	12'500.00	42,453.80	17,709.75
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	4 890.00		- 3'230.00		4,211.00	
77	Protection de l'environnement	3 000.00	3 500.00	1'600.00	3'500.00	3,485.25	1,664.85
79	Aménagement territoire	39 630.00	15 000.00	53'490.00	10'000.00	49,081.65	45,355.00

Réseau d'eau

710.4240.02 Consommation et forfait d'eau

710.4240.03 Abonnements d'eau

Des recettes totales de CHF 219'000.00 sont prévues avec la mise en place du nouveau règlement.

710.4510.00 Prélèvements sur les financements spéciaux : un montant de CHF 252'450.00 a été planifié pour le déficit prévu dans ce domaine.

n.b. ce service doit être autofinancé. En raison des gros montants investis en 2025 et 2026, les amortissements supplémentaires influencent négativement l'autofinancement de ce compte. Plus nous avanceront dans le temps, plus la situation s'améliorera et nous devrions être bénéficiaire dans quelques années. Il faudra attendre que le nombre d'années bénéficiaires compensent le nombre d'années déficitaires et nous atteindrons ainsi l'autofinancement de ce service.

Réseau d'égout

720.3300.30 Amortissement : une augmentation d'environ CHF 40'000.00 est justifiée par les amortissements supplémentaires découlant des investissements faits et prévus dans ce domaine.

720.3510.00 Attributions aux financements spéciaux : un montant de CHF 27'160.00 a été planifié pour le déficit prévu dans ce domaine.

Gestion des déchets

730.3010.00 Traitement du personnel

730.3050.00 Cotisations AVS/AI/AC

730.3052.00 Cotisations LPP

730.3053.00 Cotisations assurances accidents

730.3054.00 Cotisations CIVAF

730.3055.00 Cotisations indemnités journ. Maladie

730.3101.02 Machines et matériel entretiens divers

730.3143.02 Entretien déchetterie La Doey / Mabilien

Aucun montant n'a été noté dans ce domaine en raison des travaux pouvant être effectués par les 2 employés des travaux publics. Là-aussi, il est à noter que les frais des employés communaux seront ventilés à fin 2026 en fonctions des heures effectuées pour ce dicastère.

730.4240.07 Taxe fixe gestion déchets : Au vu de l'augmentation continue de la population, les recettes de cette position ont été réévaluées à CHF 110'000.00 au lieu de CHF 100'000.00 dans le budget 2025.

ECONOMIE PUBLIQUE

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTE 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	28 170.00	800.00	27'070.00	800.00	84,751.80	800.00
81	Agriculture	970.00	800.00	970.00	800.00	58,086.95	800.00
82	Sylviculture	24 000.00		23'000.00		23,485.85	
85	Industrie, artisanat et commerce	3 200.00		3'100.00		3,179.00	

Le budget 2026 est similaire au budget 2025.

FINANCES ET IMPOTS

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTE 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPÔTS	96 000.00	3 011 903.00	78'000.00	3'047'262.00	65,153.40	3,026,780.37
91	Impôts	32 000.00	2 309 500.00	47'000.00	2'378'000.00	29,722.05	2,367,927.63
93	Péréquation financière		627 153.00		605'692.00		576,120.00
95	Patentes et concessions		20 100.00		20'100.00		21,957.96
96	Administration de la fortune et de la dette		54 950.00	31'000.00	43'270.00	35,431.35	60,522.03
97	Redistributions CO2		200.00		200.00		252.75
99	Postes non ventilables (rés. politique budgét.)						

Les recettes fiscales ont été estimées prudemment en raison de l'acceptation de la suppression de la valeur locative. Ce nouveau paradigme peut potentiellement influencer négativement les recettes fiscales si on devait constater un «rush» sur les rénovations en 2026 et 2027.

Aucune correction de la progression à froid pour 2026 n'entrant ainsi pas de d'adaptation fiscale obligatoire.

RECAPITULATION BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Comptes de fonctionnement commune		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTE 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	551 008.00	15 000.00	478 762.00	11 300.00	535 518.63	26 244.60
1	Ordre et sécurité publics/défense	202 925.00	40 500.00	176 990.00	51 000.00	178 200.57	34 204.77
2	Formation	1 043 232.00	26 230.00	1 083 874.00	32 600.00	1 073 686.01	49 058.55
3	Culture, sport et loisirs, église	114 737.00	6 600.00	141 105.00	7 050.00	161 013.90	6 300.00
4	Santé	172 400.00		167 375.00		154 980.00	
5	Prévoyance sociale	484 474.00	128 789.00	434 386.00	89 680.00	483 900.52	123 194.85
6	Trafic et télécommunications	609 714.00	4 500.00	482 840.00	4 150.00	457 657.14	123 194.85
7	Protection/aménagement environnement	824 460.00	772 460.00	620 890.00	577 540.00	595 008.93	560 506.83
8	Economie publique	28 170.00	800.00	27 070.00	800.00	84 751.80	800.00
9	Finances et impôts	96 000.00	3 011 903.00	78 000.00	3 047 262.00	65 153.40	3 026 780.37
Résultats après amortissements				3 691 292.00	3 821 382.00	3 789 870.90	3 835 145.72
				120 339.00 (déficit)	130'090.00 (bénéfice)		45 274.82 (bénéfice)

Le Président présente les comptes d'investissement

ADMINISTRATION GENERALE

Comptes d'investissement		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTES 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	77 000.00		0.00			
022.5200.01	Programme NEST – contr. Habitants	56 000.00					
029.5040.00	Aménagement TP local du feu	21 000.00		0.00			

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Comptes d'investissement		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTES 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2	Enseignement et formation	75 000.00		80'000.00		132 610.70	132 610.70
217.5040.01	RENOVATION BATIMENT SCOLAIRE	75 000.00		80'000.00		132 610.70	132 610.70

CULTURE, LOISIRS ET CULTE

Comptes d'investissement		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTES 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
3	Culture, loisirs et culte	280 000.00	135 750.00	170'000.00	85'000.00		
342.5010.03	Eclairage de Noël	15 000.00					
342.5010.03	CHEMINS PEDESTRES – Pont de la Teune	165 000.00		170'000.00			
342.5010.03	CHEMINS PEDESTRES – Chemin des Cases	100 000.00					
342.6310.00	SUBVENTIONS CANTONALES		135 750.00		85'000.00		

TRAFIG - ROUTES CANTONALES

Comptes d'investissement		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTES 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
6	TRAFIG ET TELECOMMUNICATIONS	325 000.00	64 000.00	255'000.00	75'000.00	270 163.40	108 344.35
613	Routes cantonales			15'000.00			
613.5610.03	PART. CONSTRUCTION ROUTES CANTONALES	95 000.00		15'000.00			
613.5610.03	MISE EN CONFORMITE PASS. PIETONS RTES CANTONALES	30 000.00		15'000.00			
615	Routes communales			240'000.00		204'497.70	-2'200.00
615.5010.00	REFECTION RESEAU ROUTIER	30 000.00		90'000.00		66'713.70	
615.5010.01	ECLAIRAGE PUBLIC					130'886.55	
615.5010.02	ROUTES FORESTIERES	100 000.00		150'000.00		6'897.45	
615.5060.02	EQUIPEMENT TP	70 000.00					
615.6310.00	SUBVENTION CANTONALE						
615.3010.01	SUBV.CANT.ROUTES FOREST.		64 000.00		75'000.00		

PROTECTION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (1)

Comptes d'investissement		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTES 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	Protection/aménagement de l'environnement	1 849 000.00	145 500.00	435'000.00	74'000.00	472 588.70	125 599.10
71	Approvisionnement en eau	1 322 000.00		346'000.00	30'000.00	325 988.67	44 527.30
710.5030.04	NOUVEAU RESERVOIR COMM.						
710.5030.05	FORAGES ET CAPTAGES						
710.5030.06	ENTRETIEN RESEAU EAU	140 000.00		20'000.00		101 704.65	
710.5030.09	REFECTION CONDUITE / RESEAU DISTRIBUTION	282 000.00		60'000.00		20 764.87	
710.5030.10	REFECTION CONDUITE / RESEAU D'ADDUCTION	900 000.00		1 000'000.00		20 3519.15	
710.6370.00	TAXES DE RACCORDEMENT		30 000.00		30'000.00		
72	Traitemennt des eaux usées	405 000.00	30 000.00	54'000.00	30'000.00	37 045.28	39 327.35
720.5030.07	PGEE, FUTUROSTEP ET RESEAU EGOUTS	405 000.00		54'000.00		37 045.28	
720.6370.00	TAXES DE RACCORDEMENT		30 000.00		30'000.00	39 327.35	
73	Gestion des déchets					500.00	
730.5520.40	Participation aux coll. Publiques					500.00	
730.5060.00	BENNES ECOPOINT						

Si

PROTECTION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (2)

Comptes d'investissement		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTE 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	Protection/aménagement de l'environnement	1 849 000.00	145 500.00	435'000.00	74'000.00	472 588.70	125 599.10
	... SUITE						
74	Aménagements	70 000.00	49 000.00			83 676.25	67 424.45
741.5020.00	TORRENTS	70 000.00				83 676.25	
741.5610.04	3 ^e CORRECTION DU RHONE						
741.6310.00	SUBVENTION CANT. TORRENTS		49 000.00				67 424.45
745.6310.00	SUBV.CANT. CARTE DANGER						
745.6340.01	PART.MOBILIERE CARTE DANG.						
76	Luttes contre la pollution de l'environnement						-25 680.00
769.5030.03	ASSAINISSEMENT BUTTES STAND TIR CHAVANNE						
769.6300.00	SUBVENTION FEDERALE						
769.6310.00	SUBVENTION CANTONALE						19 320.00
769.6350.00	SUBVENTION PRIVEES					-45 000.00	

PROTECTION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (3)

Comptes d'investissement		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTE 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7	Protection/aménagement de l'environnement	1 849 000.00	145 500.00	435'000.00	74'000.00	472 588.70	125 599.10
	... SUITE						
79	Aménagement du territoire	52 000.00	36 500.00	35'000.00	14'000.00	25 378.50	
790.5290.01	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/PAZ-RCCZ	30 000.00		35'000.00		25 378.50	
790.6310.02	SUBV.CANT. PAZ/RCCZ		34 300.00		14'000.00		
790.6310.02	INVENTAIRE PATRIMOINE BATI	22 000.00	2 200.00				

RECAPITULATIF BUDGET D'INVESTISSEMENT

COMPTES D'INVESTISSEMENT		BUDGET 2026		BUDGET 2025		COMPTES 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GENERALE	77 000.00					
1	Sécurité publique						
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	75 000.00		80'000.00		132 610.70	132 610.70
3	CULTURE, LOISIRS ET CULTE	280 000.00	135 750.00	170'000.00	85'000.00		
4	Santé						
5	Prévoyance sociale						
6	TRAFIG ET TELECOMMUNICATIONS	325 000.00	64 000.00	255'000.00	75'000.00	270 163.40	108 344.35
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1 849 000.00	145 500.00	435'000.00	74'000.00	472 588.70	125 599.10
8	ECONOMIE PUBLIQUE			53'000.00		57 162.00	
TOTAL		2 606 000.00	345 250.00	993'000.00	243'000.00	932 540.80	233 943.45
<u>INVESTISSEMENTS NETS</u>			<u>2 260 750.00</u>		<u>759'000.00</u>		<u>698 581.35</u>

RECAPITULATIF – RESULTAT FONCTIONNEMENT

Résultat avant amortissements	BUDGET 2026	BUDGET 2025	COMPTES 2024
Charges financières	3'493'310.00	3'141'957.00	3'315'506.00
Revenus financiers	3'736'722.00	3'633'842.00	3'705'872.00
Marge d'autofinancement	297'412.00	491'885.00	390'366.00
Résultat après amortissements	BUDGET 2026	BUDGET 2025	COMPTES 2024
Marge d'autofinancement	297'412.00	491'885.00	390'366.00
Amortissements ordinaires	- 709 970	- 534 430	- 471 553
Attributions aux financements spéciaux	-22 160	- 14 905	- 2 812
Prélèvement sur financement spéciaux	+ 270 060	+ 187 540	+ 129 274
Attribution au capital propre			
Excédents revenus (bénéfice)		130 090	45 275
Excédent charges (perte)	-120 338		

RECAPITULATIF – RESULTAT INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT

INVESTISSEMENTS	BUDGET 2026	BUDGET 2025	COMPTE 2024
Dépenses	2 606 000.00	2 185 000.00	932 524.80
Recettes	345 250.00	229 000.00	233 943.45
Investissements nets	2 260 750.00	1 956 000.00	698 581.35

FINANCEMENT	BUDGET 2026	BUDGET 2025	COMPTE 2024
Marge d'autofinancement	297 412.00	491 885.00	390 366.39
Investissements nets	2 260 750.00	1 956 000.00	698 581.35
Insuffisance de financement	- 1 963 338.00	- 1464 115.00	- 308 214.96
Excédent de financement			

Le Président présente les décisions fiscales 2026

Situation inchangée par rapport à 2025:

Indexation des revenus imposables cumul jusqu'en 2026 y.c. (min. 100%, max. 170%) **153 %**

Prochaine indexation automatique à l'indice 173.58 % (**augmentation de 3%**)

Indice juin 2025 170.4 %

Le **Conseil municipal** a décidé lors sa séance du 24 novembre 2025, en vertu de l'article 232 de la loi fiscale du 10 mars 1976 et de l'article 31 al. 2 de la loi sur les communes du 5 février 2004 :

- 1.1 Coefficient applicable aux taux prévus aux articles 178 et 179 LF **1.3** (min. 1.0, max. 1.5)
- 1.2 Montant de l'impôt personnel, art. 177 LF (min. Fr. 12--, max. Fr. 24--) **Fr. 20.00**
- 1.3 Montant de la taxe sur les chiens, art. 182, al. 1 LF (min. Fr. 100--, max. Fr. 250--) **Fr. 150.00**

L'assemblée doit maintenant voter ces différents points soit :

Le Président demande à l'assemblée si elle accepte la planification financière 2026.

L'assemblée accepte à la grande majorité la planification financière sans refus ni abstention.

Le Président demande à l'assemblée si elle accepte les décisions fiscales 2026

L'assemblée accepte à la grande majorité la planification financière sans refus ni abstention.

Le Président demande à l'assemblée si elle accepte le budget 2026

L'assemblée accepte à la grande majorité la planification financière sans refus ni abstention.

Le Président présente le suivi des dossiers et des évènements du deuxième semestre 2025

1. Chemin des Cases

Etat de faits :

Ce chemin n'a plus fait l'objet d'un entretien sérieux depuis plusieurs années
L'écoulement important de nos eaux claires sur ce chemin n'a jamais été traité

Conséquences :

- Une dégradation constante s'est installée au cours des années
- Un éboulement a emporté une partie du chemin 150 m après la fontaine
- Des risques d'érosion et d'éboulements sont encore à craindre
- Le chemin a été fermé par précaution

Ce qui a été fait ou est en cours :

- Un rapport a été demandé au printemps 2025 auprès d'Impact SA pour faire un état des lieux sur ce chemin suite à l'éboulement :
- Une estimation des coûts a été faite pour une réparation des 200 premiers mètres jusqu'au premier virage en épingle depuis la fontaine. Le Canton a été sollicité pour au moins faire une intervention urgente permettant de rouvrir le chemin sans perdre le droit aux subventions.

Réponse négative car le Canton veut :

- Qu'un dossier de remise en état complet soit établi (chemin d'importance historique).
- Qu'une mise à l'enquête en bonne et due forme soit déposée avec un descriptif des travaux à entreprendre.

Situation actuelle :

- Le chemin reste fermé pour des raisons de sécurité
- 4 demandes d'offres ont été demandées auprès de 4 bureaux différents aptes à gérer ce dossier dans son entier

2. *Création d'une salle paroissiale et de locaux pour une crèche*

Le Président de Commune a rencontré à plusieurs reprises les représentants des Conseils de Paroisse et de gestion.

But: mise en place d'une collaboration entre la Commune et la Paroisse afin de créer des locaux (salle de Paroisse & crèche) à usage commun sur les parcelles paroissiales.

Les discussions sont toujours en cours afin de déterminer les éventuelles pistes à développer.

N.B les discussions n'en sont qu'au début et il faut laisser du temps au temps afin que tout cela murisse.

3. *Golf*

Une modification du PAD est en circulation dans les services du Canton depuis le début de l'année.

Une décision devrait être communiquée en début d'année 2026.

4. *Téléphérique*

Une prise de décision devrait nous être communiquée par la confédération (OFT) d'ici à la fin du 1^{er} semestre 2026.

Trafic et sécurité publique | M. Ludovic Blatti conseiller

Monsieur Blatti présente le suivi des dossiers et des évènements relatifs à son dicastère

- A rencontré le SDM à propos des routes cantonales sises sur le territoire communal.
- A validé le nouveau concept du CSI « Génération Z-Alpha ».
- A convenu un nouvel accord quant à l'utilisation du bâtiment du feu par les services communaux.
- A conclut les accords nécessaires à la réorganisation parcellaires du chemin des Petolets.
- A fait procéder à un état des lieux d'un ouvrage d'art à la route des Pésaires.
- A traité plusieurs cas de débordement de torrents impactant les routes cantonales, communales et forestières.
- A fait effectuer divers travaux d'entretien et de remise en état des routes cantonales, communales et forestières.
- A fait effectuer divers travaux d'entretien et de remise en état des bornes hydrantes.
- A validé plusieurs demandes d'autorisations de manifestations.
- A représenté la commune lors de divers événements.

Une question est posée : Est-ce que vous avez pris un exemple de communes de mêmes tailles que Vérossaz pour ce qui est du personnel.

M. Blatti répond à la question : Oui j'ai pris de cas de la commune de Corbeyrier qui est sur Vaud mais au niveau topographique elle est similaire à celle de Vérossaz, elle à un nombre d'habitants inférieur et eux ont deux employés communaux à plein temps, qui ne s'occupe pas de la déchetterie. La commune de Collonges est également dans cette même situation avec deux employés communaux.

Service industriel et Traitement des déchets | M. Thierry Fidanza, conseiller

Monsieur Fidanza présente le suivi des dossiers et des évènements relatifs à son dicastère

Réalisation de la première étape des travaux de remplacement de la conduite d'adduction entre le réservoir et la route des Pesaires

Déplacement des réseaux EU et EP dans le secteur de Chavanne pour permettre la construction de 2x bâtiments, et pose d'une nouvelle BH.

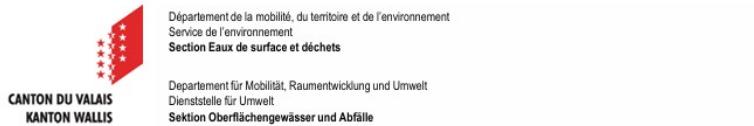
Curage et contrôle caméra sur une partie des réseaux EU + EC pour déterminer leur état dans le cadre du PGEE.

Réfection des berges et lit du torrent de la Rogneuse à Vésenex sur un tronçon de 40m depuis le Parking.

Validation officielle du règlement des eaux par les services du canton du Valais.

Remplacement de Claude Mottola dans son rôle de fontainier par Pascal Troyon de l'entreprise Moritroy depuis le 01.11.2025.

M. Fidanza donne des informations sur la gestion des déchets :



Production de déchets - statistiques

Année **2021**

Commune **Vérossaz**

Catégorie D (moins de 1'000 habitants)

Les communes ont été classées par catégories, afin d'établir des comparaisons entre communes de taille similaire.

Production totale de déchets pour 2021: **288.7 kg/EH** Taux de recyclage* des communes VS : **54%**
Taux de recyclage* de la commune: **48%**

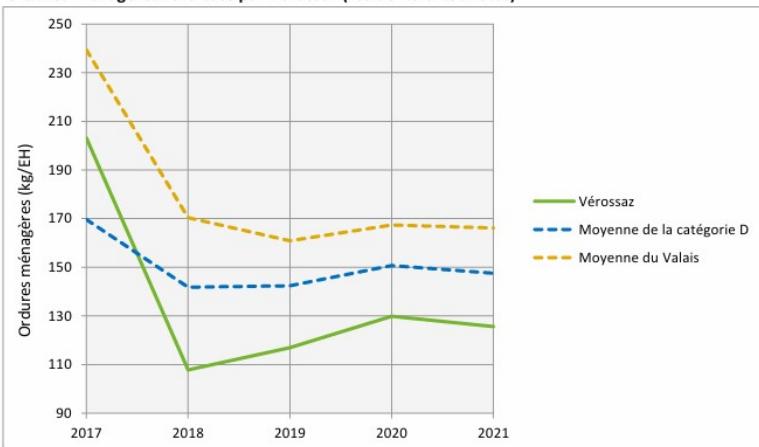
Année	2017	2018	2019	2020	2021
Population résidente	748	770	774	774	824
Population touristique	5	0	4	4	4
Équivalent-habitant (EH)	753	770	778	778	828
Déchets incinérables (kg/EH)	227	127	140	153	151
Collectes séparées (kg/EH)	150	168	167	199	226

0 = pas de donnée reçue

Déchets incinérables : ordures ménagères & encombrants

Collectes séparées : papier-carton, plastique-PET, biodéchets, métaux (ferraille + alu), bois usagés, verre, appareils électriques(troniques), huile, textiles et déchets spéciaux.

Ordures ménagères récoltées par Vérossaz (résidents & touristes)





Production de déchets - statistiques

Année **2021**
Commune **Vérossaz**

Catégorie D (moins de 1'000 habitants)

Les communes ont été classées par catégories, afin d'établir des comparaisons entre communes de taille similaire.

Production totale de déchets pour 2021: **288.7 kg/EH**

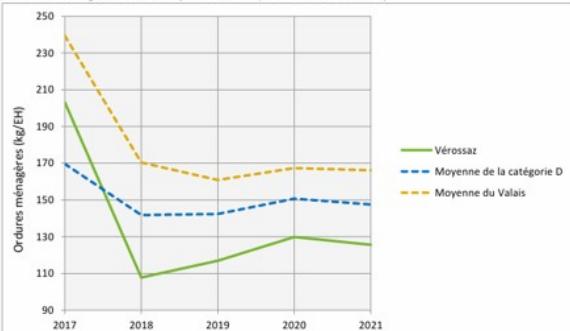
Taux de recyclage* de la commune: **48%** Taux de recyclage* des communes VS : **54%**

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Population résidente	748	770	774	774	824
Population touristique	5	0	4	4	4
Équivalent-habitant (EH)	753	770	778	778	828
Déchets incinérables (kg/EH)	227	127	140	153	151
Collectes séparées (kg/EH)	150	168	167	199	226

Déchets incinérables : ordures ménagères & encombrants

Collectes séparées : papier-carton, plastique-PET, biodéchets, métaux (ferraille + alu), bois usagés, verre, appareils électriques(troniques), huile, textiles et déchets spéciaux.

Ordures ménagères récoltées par Vérossaz (résidents & touristes)

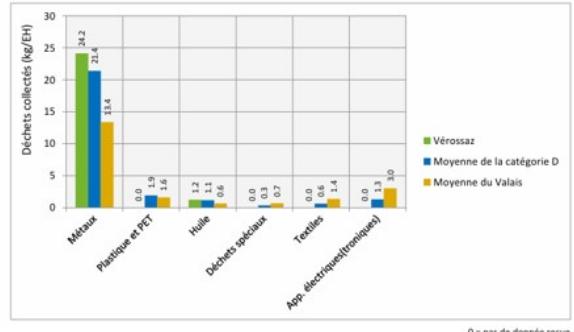
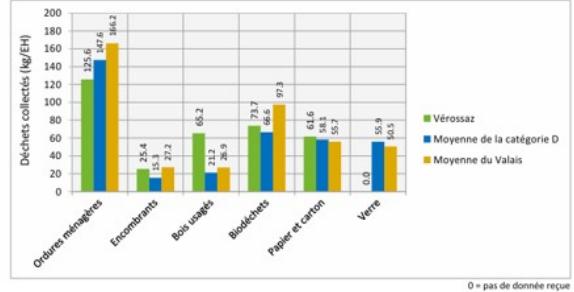


Récapitulatifs coûts 2024 – déchets

Eco Point La Doey	Coûts 2024
Verre	-169.40 CHF
Alu + fer blanc	2 280.00 CHF
Papier	296.20 CHF
PET	0.00 CHF
Huiles	599.35 CHF
Piles	340.00 CHF
Entretien place Doey 2024	2 060.96 CHF
Ordures ménagères	4 774.44 CHF
Gastrovert	4 380.50 CHF
Total Eco Point La Doey	14 562.05 CHF

Déchetterie Mabilien	Coûts 2024
Bois	6 559.00 CHF
Fer + Ferraille	1 447.45 CHF
Objets encombrants	7 483.64 CHF
Gazon + déchets verts	23 046.40 CHF
Sapin de Noël	300.00 CHF
Déchets spéciaux	714.00 CHF
Matériaux inertes	1 603.50 CHF
Total déchetterie	41 153.99 CHF

Déchets produits par Vérossaz en 2021 (résidents & touristes)



Bois usagés
Ces dernières années, une proportion toujours plus importante de bois usagés ont été valorisés thermiquement en UVTD. Les bois usagés comprennent les déchets de bois issus des communes (encombrants), de l'industrie et du commerce (transformation du bois et emballages) et de la construction .

Papier-carton

La collecte du papier et du carton devrait de façon optimale se faire de manière séparée. La séparation des deux types de déchets permet une meilleure valorisation de la matière récupérée. Certaines communes du Haut-Valais ont déjà mis en oeuvre cette pratique.

*Taux de recyclage

Pour établir une comparaison entre le taux de recyclage moyen des communes valaisannes et le taux de recyclage de votre commune, les critères de l'OFEV ont été appliqués.

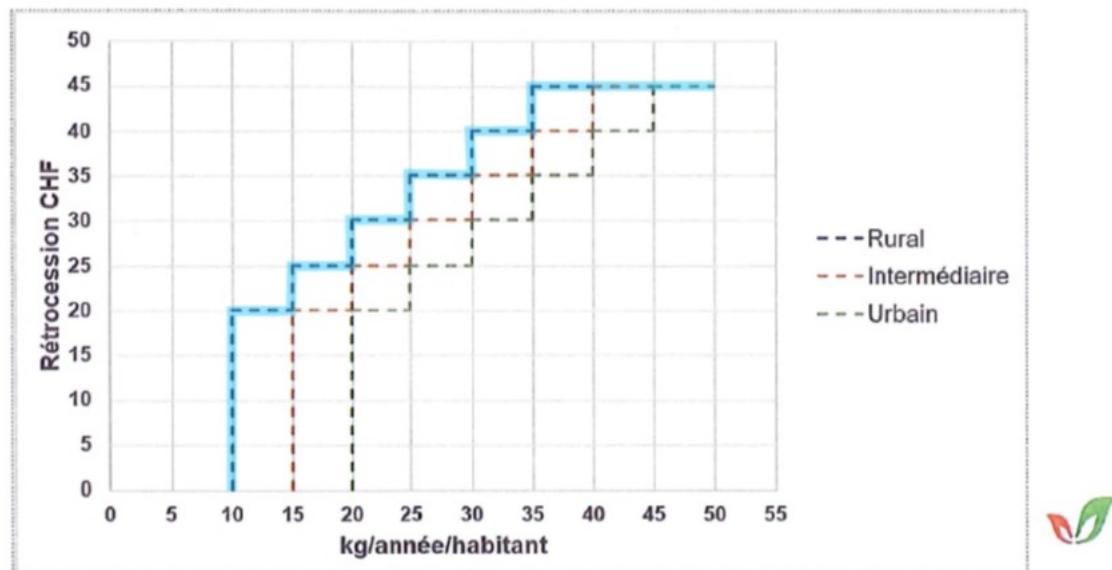
L'OFEV considère les collectes séparées suivantes pour le calcul du taux de recyclage: papier/carton, biodéchets, verre, textiles, PET, piles, appareils électriques et électroniques, fer blanc et aluminium.

Autres charges	Coûts 2024
Amortissements déchetterie	28 645.00 CHF
Amortissements EcoPoint	6 884.00 CHF
Intérêts services autofinancés	3 470.00 CHF
Traitements membres autorités	3 337.50 CHF
Traitements personnels	10 559.00 CHF
Traitements administratifs	1 500.00 CHF
Total autres charges	54 395.50 CHF
Total coûts 2024	110 111.54 CHF

Taxe annuelle déchetterie	4 208.45
Dépôt matériaux Mabilien	0.00
Taxe fixe gestion des déchets	103 360.25
Amendes	1 400.00
Total entrée	108 968.70

Prélèvement fds spéciaux	1 142.84 CHF
---------------------------------	---------------------

Conditions de la tarification différenciée à partir du 1^{er} janvier 2026



Enseignement et formation et SLCT-santé et prévoyance sociale | Catherine Daurelle, conseillère

Madame Daurelle présente le suivi des dossiers et des évènements relatifs à son dicastère :

Ecole

1. Infiltrations dans la salle du Cartel :

une étude a été menée par l'entreprise Multone, génie civil, afin de déterminer quelles seraient les réparations à faire.

Le dossier est conséquent et doit faire l'objet d'une concertation avec Thierry Fidanza.

2. WC des garçons, des filles et cuisine du Préau :

les canalisations se bouchent, sentent mauvais et sont en très mauvais état. Plusieurs réparations seront à faire en 2026 mais les prospections/mesures ont été déjà partiellement faites par l'entreprise Kupfer.

3. Cuisine de la salle de gymnastique :

des aménagements ont déjà été faits (branchement de l'ancien lave-vaisselle du Préau) et des armoires murales seront réalisées en janvier 26 par Gaëtan Zahno.

4. Réfection des façades, partie ancienne de l'école :

faite cet été.

5. Fête de fin d'année scolaire des classes de Vérossaz :

organisée par la commission scolaire à l'extérieur (couvert du Préau) après le spectacle en salle de gymnastique. Parents, enseignants et élèves enchantés d'être à l'extérieur.

6. Thé de Noël pour les élèves de Vérossaz et leurs parents :

organisé par la commission scolaire, prévu le 19 décembre.

7. Projet de la Sigismonda :
pour 2026, en cours d'élaboration avec la participation des classes de Vérossaz. Démarrera en décembre.

Social

8. Sortie du Pass'Sénior :
organisée par la SLCT, prévue le 2 juillet mais reportée au 10 juillet à cause de la canicule et des orages prévus. Visite du centre de compétences en apiculture puis repas à Orsières.

9. 1^{er} août :
organisé par le conseil communal, à partir de 11H30, sur la place communale.

10. Soirée d'accueil des nouveaux arrivants, nouveaux naturalisés et mérites/distinctions :
organisée par la SLCT, faite le 14 novembre.

11. Noël des Aînés :
organisé par la SLCT, prévu le 13 décembre.

12. Préparation à la retraite :

grâce au BRIC (Pro Senectute), quatre villages dont Vérossaz se sont associés pour préparer une soirée destinée aux habitants de plus de 60 ans qui souhaitent préparer leur retraite. En préparation et se fera en février 26, à St-Maurice.

Le projet de la boîte à livres n'est finalement pas abouti et ne le sera pas. En effet au café du Progrès il y a maintenant un emplacement pour cela et nous ne voulions pas marcher sur leurs plates-bandes.

Sécurité publique–aménagement environnement–construction | Mme Melinda Frossard

Madame Frossard présente le suivi des dossiers et des évènements relatifs à son dicastère :

Madame Frossard précise que pour ce qui est du PAZ / RCCZ un retour du canton potentiel est prévu entre janvier et juin 2026.

Madame Frossard mentionne que sur la plateforme de e-construction, qui est la plateforme du dépôt des dossiers de constructions, il est important d'être vigilant sur la sélection du type de réalisation au début de l'entrée du dossier sur la plateforme. En effet c'est cela qui définit le type de documents qu'il faudra insérer. Si le style de construction est mal sélectionner cela sera un travail supplémentaire pour le requérant qui dépose le dossier et pour tous. Madame Frossard rappel que e-construction et ses spécificités sont encore en phase d'apprentissage et remercie l'assemblée présente pour sa patience et sa compréhension.

Ouvrage & Bien-fonds

Type de réalisation

Description de l'objet *



Les différents types de réalisations prévus dans le projet doivent être choisis dans cette liste. Différentes catégories de réalisations sont prévues :

- Constructions,
- Rénovations/transformations,
- Démolitions,
- Installations,
- Aménagements,
- Objets de peu d'importance,
- Plans d'affectation spéciaux.

Plusieurs types de réalisations dans plusieurs catégories peuvent être choisis selon les différents éléments du projet.

Le choix des types de réalisations définit les formulaires à remplir et les différents documents à transmettre.

Il est donc important de sélectionner tous les types de réalisations concernés par votre projet.

Type de réalisation *

* Champs obligatoires

Madame Frossard explique les idées de travail à venir avec sa commission :

- Oppositions : pour quel motif peut-on le faire.
- Projets de construction depuis juin 2025
- Charte d'esthétique des bâtiments par zone.
- Mise à l'enquête publique – ou pas – de petits objets ou modifications mineurs.

Divers

Une affirmation est faite par rapport au chemin des cases : aux cases il n'y a pas noté que la commune décline toutes responsabilités en cas d'accident, même en cas normal.

Le Président répond à cela en précisant que concernant le chemin des cases ce sera compliqué de le remettre en état rapidement, d'ici fin mars début avril le Président aimerai pouvoir commencer les travaux cependant pour l'instant une seule offre a été reçue et qu'il en manque encore trois à recevoir.

Une habitante fait la remarque et précise que la PC a fait déjà des travaux sur ce chemin mais que les pluies de ces derniers mois ont fait des ravages.

Le Président précise que tant que nous n'aurons pas canaliser les eaux au sommet du chemin tout ce qui pourrait être fait équivaudra à jeter de l'argent par les fenêtres. Car si nous mettons de l'argent sur ce chemin sans régler la problématique du sommet du chemin cela est inutile.

Une question est posée : Est-ce que vous avez déjà trouvé le deuxième employé communal recherché ou vous le chercher encore ?

M. Blatti répond à cette question : Cette question n'est pas encore tranchée aujourd'hui, finalement une quinzaine de dossiers sont arrivés, en ce moment nous sommes encore en cours d'étude des dossiers dans les dossiers reçus nous avons deux bons profils mais nous sommes encore en phase de recrutement.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève l'assemblée à 22h30.

POUR L'ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE

Le Président

La Secrétaire

Gilles Donadello

Sylviane Megaro

Ce procès-verbal doit être validé par l'Assemblée primaire.